



Franchesse

J.-P. Dufrègne à la tête de la com'com

Le conseil communautaire a désigné le communiste Jean-Paul Dufrègne à la présidence de la communauté de communes Bocage Bourbonnais. Explications.



Le nouveau président, Jean-Paul Dufrègne, entouré des vice-présidents, Jean-Luc Jeanton, Gérard Vernis, Brigitte Olivier et Pierre Thomas (de gauche à droite).

Les 30 membres composant le nouveau conseil communautaire de la communauté de communes en bocage bourbonnais ont tenu leur première réunion à la salle des fêtes de Franchesse. Après avoir ouvert la séance, le président sortant, **Xavier Boudot**, a cédé sa place au doyen d'âge, **Gérard Tresch**, afin de procéder à l'élection du nouveau président. Le maire d'Ygrande, **Pierre Thomas**, a proposé la candidature

de **Jean-Paul Dufrègne**, 1er adjoint de Saint-Menoux et président du Conseil général de l'Allier. Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, ce dernier a été élu avec 23 voix, 4 bulletins blancs et 3 nuls. Avant de poursuivre l'ordre du jour, le nouveau président a tenu à rendre hommage au travail accompli par l'équipe précédente. Il a également rappelé que les intercommunalités vont monter en puissance et prendre de plus en plus

d'importance, d'où l'intérêt d'établir un lien solide entre communes et intercommunalité afin d'apporter plus de force et d'efficacité dans un territoire à dimension humaine. Il a ensuite proposé que le nombre de vice-présidents passe de 3 à 4, mais à budget constant, et de mettre en place des délégués auprès des vice-présidents. Proposition qui a été adoptée.

MAURICE DUPÉRAT (CLP)

Le conseil communautaire

■ Ont été élus : 1er adjoint, chargé de l'économie et de l'accueil des nouvelles populations, **Gérard Vernis** (maire de Franchesse) ; 2e adjoint, chargé de l'habitat, de l'urbanisme et du développement durable, **Brigitte Olivier** ; 3e adjoint, chargé de l'aménagement du territoire, des services publics et au public, **Pierre Thomas** (maire d'Ygrande) ; 4e adjoint, chargé de la communication, de la culture et de l'animation locale, **Jean-Luc Jeanton**.

■ 7 délégués au bureau ont ensuite été élus, un par commune n'ayant pas d'adjoint et un accordé à la majorité municipale de Bourbon-l'Archambault : **Agonges**, **François Enoux** ; **Autry-Issards**, **Bernard Debeauvais** ; **Bourbon-l'Archambault**, **Sylvie Giolat** ; **Louroux-Bourbonnais**, **Delphine Simonin** ; **Saint-Aubin**, **Bernard Tigé** ; **Saint-Plaisir**, **Nadine Lami** ; **Vieure**, **Serge Thévenin**.